

<https://stisi-pro.ac-normandie.fr/spip.php?article1242>



S.T.I. Sciences Industrielles
Voie Professionnelle

**- Arrêté du 7 janvier 2022
portant modification des
conditions d'organisation du
concours ouvert au titre de
l'année 2022 par arrêté du 12
octobre 2021 pour le
recrutement des personnels de
direction d'établissement**

d'enseignement ou de formation relevant du ministre de l'éducation nationale

- Examens | Concours - Concours de Recrutements de Personnels d'Encadrements - * Personnels de Direction -

Date de mise en ligne : mardi 11 janvier 2022

Copyright © S.T.I. Sciences Industrielles - Voie Professionnelle - Tous droits

réservés

J.O.R.F. N° 0008 du 11 Janvier 2022